

Un Moyen terme sans moyens ni ambition

Le 19 octobre, la direction organisait un séminaire sur le Moyen Terme à Paris. Les directions des établissements connaissent donc maintenant leur feuille de route et leurs effectifs pour 2015. Aucun établissement ne sera épargné par les baisses d'effectifs et les disparitions de travaux.

Pressée de questions, la direction a informé les directeurs régionaux de la situation budgétaire catastrophique dans laquelle se trouve l'institut pour le reste de l'année.

Cette situation perturbe gravement le fonctionnement normal de l'Institut, entraînant par exemple l'annulation de formations et de réunions. Lorsqu'elles l'ont su, les organisations syndicales sont intervenues immédiatement en demandant la garantie de rémunération (salaire + primes) de l'ensemble des agents de l'Insee (fonctionnaires, contractuels, enquêteurs, ...), la garantie du remboursement des frais engagés par les agents et d'une manière générale que les agents puissent faire normalement leur travail dans des conditions normales.

Il va falloir reposer sans cesse à la direction la question essentielle à laquelle elle n'a pas su, et pour cause, répondre lors du CTP de septembre : **comment prétendre avoir de l'ambition avec des moyens en chute libre?** Et nous le demanderons, travaux par travaux.

Comment répondre à l'injonction insupportable d'organiser le transfert de travaux pour Metz, alors que pour beaucoup de travaux courants elle n'a pas de réponse simple à leur mise en œuvre :

- quel travail pour les informaticiens de la production qui verraient leur travail délocalisé ? La direction de l'Insee est actuellement incapable de reclasser correctement les agents de l'ex-Sessi Montreuil, en particulier pour ceux dont le travail a été arrêté par anticipation.
- comment résoudre des problèmes informatiques sans informaticiens en DR ?
- comment organiser la mutualisation des travaux des Sar avec simplement un-e correspondant-e dans certaines DR ?
- comment travailler correctement dans un établissement sans documentation digne de ce nom ?
- quel travail de remplacement pour les enquêteurs qui perdraient les enquêtes téléphoniques, alors que la direction veut imposer un mode de collecte en centre d'appels téléphoniques non satisfaisant en termes de qualité ?
- quel avenir pour les SSM dans le cadre de campagnes de mobilité défavorable, alors que le rapport de Moyen Terme semble préfigurer la fin de certains d'entre eux ?
- quelle action régionale sera réellement possible dans les régions avec DR non centre de service ?
- quel intérêt des travaux pour la grande majorité des agents dans un Insee où la centralisation est le maître mot (suppressions de travaux dans les DR non centres de services, méthodologie réservée à une tour d'ivoire...) ?...

Non, ces organisations du travail ne sont pas les seules possibles !

Le CTP entamé du 22 septembre n'est pas achevé. Le 8 décembre se jouera la «deuxième partie ».

Mobilisons-nous

- ▶ **Organisons des groupes de travail sur les conséquences du moyen terme et des baisses d'effectifs dans les établissements, et déterminons nous-mêmes le moyen terme dont a besoin un service statistique public**
- ▶ **Soutenons nos collègues (fonctionnaires, contractuels, enquêteurs, ...) dont les travaux sont directement et immédiatement menacés**
- ▶ **Demandons des comptes aux directions dans chaque établissement**
- ▶ **Préparons une journée nationale de mobilisation autour de ces revendications le jour de la deuxième partie du CTP Moyen Terme, le 8 décembre**

Nous rappelons notre plate forme revendicative :

- La direction a annoncé des suppressions ou disparitions de services dans le cadre de la délocalisation. Parmi eux, notamment : le CNIA, les réorganisations des services production qui entraîneraient la disparition des CNI, les services liés à l'emploi localisé, travail d'enquêteurs, etc. Nous refusons de les considérer comme intangibles et réclamons des discussions sur ces missions;
- Sur les questions d'effectifs, nous constatons que les engagements du précédent moyen terme ont été totalement bafoués. Les recrutements ont été inférieurs aux promesses, ce qui se traduit par des établissements en dessous des seuils limites annoncés à l'époque. Nous réclamons la mise à plat du volume d'effectifs dans un cadre garanti par le secrétariat général du ministère et Mme la ministre. Nous voulons un protocole écrit prévoyant un échancier et un volume de recrutements statutaires sur les années à venir. Ceci rendra effectif les promesses non écrites actuellement.
- Nous réclamons également un plan de qualification ministériel quantifiant ses objectifs sur plusieurs années et qui permette des promotions au moins du même niveau que celles des autres directions du ministère dès 2009.
- Nous demandons que l'ensemble des droits et garanties collectives des agents soit conforté par une signature ministérielle concernant notamment la mobilité non contrainte. Cet engagement doit faire l'objet d'une traduction dans des textes opposables.
- Concernant les enquêteurs, nous réclamons l'aboutissement, en lien avec le ministère, des promesses concernant la normalisation de leur situation statutaire, notamment au regard de la protection sociale et des garanties collectives.
- Le dossier Amiante Tripode doit trouver une conclusion favorable : cette exposition exceptionnelle des agents à l'amiante doit être reconnue dans une procédure dérogatoire de reconnaissance du site amianté.
- Enfin, la transformation du Genes fait courir pour la statistique publique un risque à tout l'enseignement et surtout à la recherche : nous demandons un moratoire sur ce sujet.

CNI d'Aix : pour concrétiser les engagements de la direction, les actions sont nécessaires !

La mobilisation des personnels aixois et les soutiens qu'ils ont reçus ont abouti à faire céder la direction, y compris à revoir sa version des textes du moyen terme. Un groupe de travail paritaire réfléchit à la création d'une structure sur Aix pour les agents du CNI.

Cette orientation a été confirmée par écrit à l'issue de la première réunion du groupe de travail du 12 octobre 2009.

"La direction de l'Insee [...] s'engage à créer une structure transitoire à Aix-en-Provence."

Nous aurons à être fermes et vigilants pour faire respecter cet engagement dans les mois à venir.

Une discussion aura lieu le 23 novembre. Elle portera sur les travaux qui demeureront dans la structure.

Cela sera l'occasion :

- ▶ de refaire savoir à cette occasion le soutien apporté aux agents du CNIA.
- ▶ pour tous les personnels de s'interroger sur les restructurations des missions actuellement décidées par la direction, les conséquences sur leur travail, et les revendications qu'ils formulent.

Comme au CNI d'Aix où grâce à la mobilisation des agents, la Direction s'est engagée à créer une structure transitoire, la même mobilisation dans tous nos établissements est nécessaire pour répondre favorablement à nos revendications et réaliser un MOYEN TERME VÉRITABLEMENT AMBITIEUX

TOUS DANS L'ACTION LE 8 DECEMBRE ORGANISONS DES ASSEMBLÉES DE PERSONNEL POUR PRÉPARER ENSEMBLE CETTE JOURNÉE

A Paris, le 10 novembre 2009

CGT : Timbre Y401 mél syndicat-cgt@insee.fr tél : 01 41 17 58 91 ; **CFDT** : Timbre Y101 mél syndicat-cfdt@insee.fr tél : 01 41 17 58 90 ;
CGT-FO : Timbre Y301 mél syndicat-fo@insee.fr tél : 01 41 17 51 83 ; **SUD** Timbre Y 402 mél syndicat-sud@insee.fr tél : 01 41 17 38 81 ;
CFTC : Timbre Y 201 syndicat-cftc@insee.fr tél 01 41 17 51 82 ;